



Montréal, le 11 mars 2010

**Monsieur Michael Ignatieff**

Chef de l'opposition  
Chambre des communes  
Ottawa, Ontario, K1A 0A6

**POUR le Registre canadien des armes à feu = CONTRE le projet de loi C-391**

Monsieur le chef de l'opposition,

Le Comité permanent de la sécurité publique et nationale se penchera sous peu sur le projet de loi privé C-391, qui vise à abroger la portion du Registre des armes à feu applicable aux carabines et fusils d'épaules (armes de chasse). Par la suite, le Parlement sera appelé à voter pour adopter ou non ce projet de loi en 3<sup>e</sup> lecture.

Rappelons que le Registre canadien des armes à feu a vu le jour à la suite de la tuerie de Polytechnique, le 6 décembre 1989. En 22 minutes seulement, un homme qui en voulait aux femmes et aux féministes, a tué 14 jeunes femmes et blessé 27 autres avec une arme semi-automatique acquise légalement (le Ruger Mini 14, dite « arme de chasse »).

Laisser démanteler le Registre des armes à feu qui depuis sa création, a fait ses preuves, semble incompatible, pour l'Afeas, avec la sécurité publique et la protection des femmes et des enfants canadiens. Appuyé par l'Association canadienne des corps policiers, ce Registre est aussi considéré comme un modèle à travers le monde. Son utilité n'est pas à démontrer. À preuve, le Rapport annuel du commissaire aux armes à feu, rendu public le 7 novembre 2009, qui indique que, pour l'année 2008, le registre a été consulté sur Internet plus de 3,4 millions de fois par des agents de la paix, une hausse de 25% par rapport aux chiffres de 2007. En 2009, selon les informations sur le site du Registre canadien des armes à feu, le Registre a été consulté 11 085 fois par jour et 3 987 198 fois pour l'ensemble des quatre trimestres.

En conséquence, l'Afeas demande UN GESTE POUR LE MAINTIEN du Registre des armes à feu. À cet égard, l'Afeas vous demande, à titre de chef du Parti libéral du Canada, d'exiger de vos députés de VOTER CONTRE LE PL C-391.

Mettre fin à la violence faite aux femmes et prévenir les tragédies requièrent plus que le port d'un ruban blanc le 6 décembre de chaque année. Cela exige des gestes concrets jour après jour. Un vote de tous les députés de l'opposition contre le projet de loi C-391 contribue à préserver la sécurité des femmes et des enfants canadiens et à œuvrer pour que des tueries comme Polytechnique, ou Dawson, ne se reproduisent plus.

Veuillez agréer, Monsieur le chef de l'opposition, l'expression de nos salutations distinguées.

Hélène Cornellier  
Coordonnatrice – Plan d'action et communications